

A.S.A. DE L' AISNE SUPERIEURE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENRALE DELIBERATIONS N° 1-2018

Date de convocation : 23 février 2018 **Date de réunion :** 13 mars 2018

Nombre de voix en exercice : 1 307

Nombre de voix présentes et représentées : 339

L'an DEUX MILLE DIX HUIT, le mardi 13 mars à 09h30 se sont réunis en comité syndical les Membres de l'Association Syndicale Autorisée de l'Aisne Supérieure légalement convoqués à la Salle de Mouron.

Sous la présidence de Monsieur Pascal CAMUS

Etaient présents en tant que syndic :

Monsieur Germain BOSSUS
Monsieur Pascal BOXEBELD
Monsieur Pascal CAMUS
Monsieur Luc DUTHOIT
Monsieur René FRAN CART
Monsieur Jean GODART
Monsieur Éric HAULIN
Monsieur Thierry JANICOT
Monsieur Luc MARCHAND
Monsieur Jean-François THIRIET
Monsieur François TORTUYAUX

Etaient Absents excusés avec pouvoir :

Monsieur Benoit BOUDSOCQ, Fédération Départementale des Pêcheurs

Monsieur Adrien DEMAULJEAN, Conseiller technique à la Chambre d'Agriculture - UDASA

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activités 2016-2017
- Renouvellement des syndicats du groupe 2
- travaux à venir
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, et il remercie la commune de Mouron pour la mise à disposition de la salle.

Il est constaté que le quorum n'est pas atteint.

Conformément à l'article 7 de nos statuts, une seconde assemblée sera organisée dans les 15 jours. L'assemblée pourra alors délibérer valablement à la majorité des présents et représentés.

Le Président,

Pascal CAMUS